

ASSOCIATION DES RETRAITES ALLOCATAIRES DE LA CARMF DE LA SEPTIEME REGION (PACA, CORSE, ILE DE LA REUNION)



Association Loi 1901 N°0133023420

Président Régional : Dr **AOUIZERATE Hubert 173** Chemin de l'oule Clos Montolivet villa N°2
13012 Marseille Tél.06 77 18 15 40 Courriel : haouiz@gmail.com
Secrétaire Général : Dr **COULON Gérard** 440 chemin du Jonquet 83200 Toulon
06 83 44 93 55 Courriel : couloung@orange.fr
Trésorier Régional : Dr **GRONDIN Albert** Lot Plein Soleil 5 Allée M Maoron 13420 Gémenos
Tél. 06 42 75 57 24 Courriel : ahgrondin@wanadoo.fr

Compte rendu réunion de bureau d'AS.R.AL.7 Le lundi 20 janvier septembre 2014 à 10h 30

Sur convocation de son Président, les membres du bureau de l'association ASRAL7 se sont réunis le 20 JANVIER 2014 à 10H30 heures au Restaurant les Arcenaulx, 25 cours d'Estienne d'Orves ,13001 Marseille à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil des membres du Bureau par le Président Régional
2. Programme définitif de l'Assemblée Générale 2014, à Marseille
3. Bilan partiel du secrétariat général, Dr Coulon
4. Bilan partiel de la trésorerie Dr Grondin
5. Questions diverses :
 - le voyage à la Réunion,
 - Convocation AG (imprimeur)
 - Lieu de l'AG 2015
 - Cotisation 2015

Le Conseil d'Administration est présidé par le Docteur Aouizerate. Mme Brissy et Dr Coulon sont désignés Secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque Administrateur en entrant en séance.

Administrateurs présents ou représentés Docteurs et Mesdames : Aouizerate Coulon, Brissy, Castelain, Grondin, Malaterre, Mancy, Martz, Pesce, Plante Longchamp, Seropian Edgard

Administrateurs excusés Docteurs, Challiol, Laplane

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que le quorum est atteint. Il déclare la discussion ouverte.

1. Accueil des membres du bureau par le Président Régional

Le président souhaite la bienvenue aux membres du bureau présents et leurs transmet les vœux de bonne année 2014 adressés à l'association par le Dr POULAIN Président de la FARA

2. Programme définitif AG de Marseille

Il est rappelé la nécessité de se faire inscrire rapidement aux activités prévues lors de cette assemblée générale 2014, il est précisé que le chèque de règlement ne sera encaissé que dans un deuxième temps. Un mail sera envoyé pour bien préciser que le prix de la chambre est identique pour 1 couple ou une personne.

3. Bilan Partiel du secrétariat

Les administrateurs cooptés n'assistent pas aux réunions de bureau. Toutes les convocations seront envoyées par mail puis par courrier pour l'AG.
Aucun problème particulier à régler, travail de secrétariat classique.

4. Bilan Partiel de la trésorerie

Bilan de trésorerie équilibré malgré le nombre de cotisants en diminution 1036 en 2012 et seulement 966 en 2013.

Le cout des frais de déplacement devenant important, ce problème est évoqué notamment par rapport à l'augmentation des tarifs de transports à distance, pour les représentants des Iles.

Doit-on établir un forfait ou un plafond de remboursement de déplacement annuel.

Cette Question est mise aux voix : 4 contre, 7 pour.

L'option de la suppression des frais de déplacement a été envisagée...

Ce problème de remboursement sera évoqué au prochain CA.

Le Dr Vitry a demandé l'avance des frais pour son billet d'avion pour la prochaine AG, le bureau a jugé qu'il était plus logique que les frais lui soit remboursé sur présentation des justificatifs de règlement.

Questions diverses

- le voyage à la Réunion,

Le Dr Seropian nous indique que 17 personnes sont inscrites .Il souhaiterait qu'il y est des membres du bureau

- Convocation de l'Assemblée Générale

La convocation pour l'Assemblée Générale 2014 sera envoyée par courrier un mois avant.

Choix du Lieu de la prochaine AG 2015

L'AG aurait dû se dérouler à Nice, l'animateur du département n'est pas en mesure d'en assurer l'organisation,

L'animateur du var le Dr PESCE a accepté de prendre en charge l'organisation de la prochaine AG qui aura lieu dans le Var.

- Cotisation 2015

Vu la baisse du nombre de cotisant et la difficulté à maintenir le budget en équilibre

L'option d'une augmentation de la cotisation 2015 est proposée celle ci n'a pas augmentée depuis 4 ans

Les tarifs suivant ont été proposés soit : 38 € pour les médecins ,19 pour les conjoints et 20€ pour les sympathisants.

Cette proposition est mise aux voix : 3 contre, 1 abstention, 7 pour. Le principe est accepté.

La révision du tarif de la cotisation sera évoquée au prochain CA puis à l'AG en 2014.

Prochain CA le 05 avril 2014 à 19 heures aux Arcenaulx

Le Président lève la séance à 15heures

Le Secrétaire Régional Dr Gérard COULON
Le Président Régional Dr Hubert AOUIZERATE